

LE SCoTAM. UNE STRUCTURE

Il est élaboré par une structure publique, un Syndicat mixte créé en octobre 2006 et composé d'élus désignés par les 7 intercommunalités membres.

Les membres élus échangent et débattent sur l'avenir du territoire : choix stratégiques d'aménagement, engagement d'études, suivi et évaluation du SCoT, etc. Une équipe de 5 agents territoriaux est chargée de mettre en œuvre les décisions politiques et assure le lien avec les services des intercommunalités, les communes du territoire et les autres organismes ou structures publiques (État, chambres consulaires, Parc Naturel Régional, Départements, Région, etc.).

Les missions du Syndicat mixte :

- Suivre les dossiers d'urbanisme (Plans Locaux d'Urbanisme, cartes communales et projets d'aménagement)
- Suivre les évolutions territoriales (observer et analyser le fonctionnement du territoire avec l'appui de l'agence d'urbanisme (AGURAM))
- Accompagner les intercommunalités dans leurs projets (politiques de mobilité, d'habitat, d'environnement, etc.)
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'aménagement et de préservation du cadre de vie
- Suivre les projets susceptibles d'avoir des conséquences sur le territoire du SCoTAM (schémas régionaux, projets de l'État...)
- Travailler en cohérence avec les SCoT voisins et contribuer aux travaux et réflexions nationales sur l'avenir des SCoT



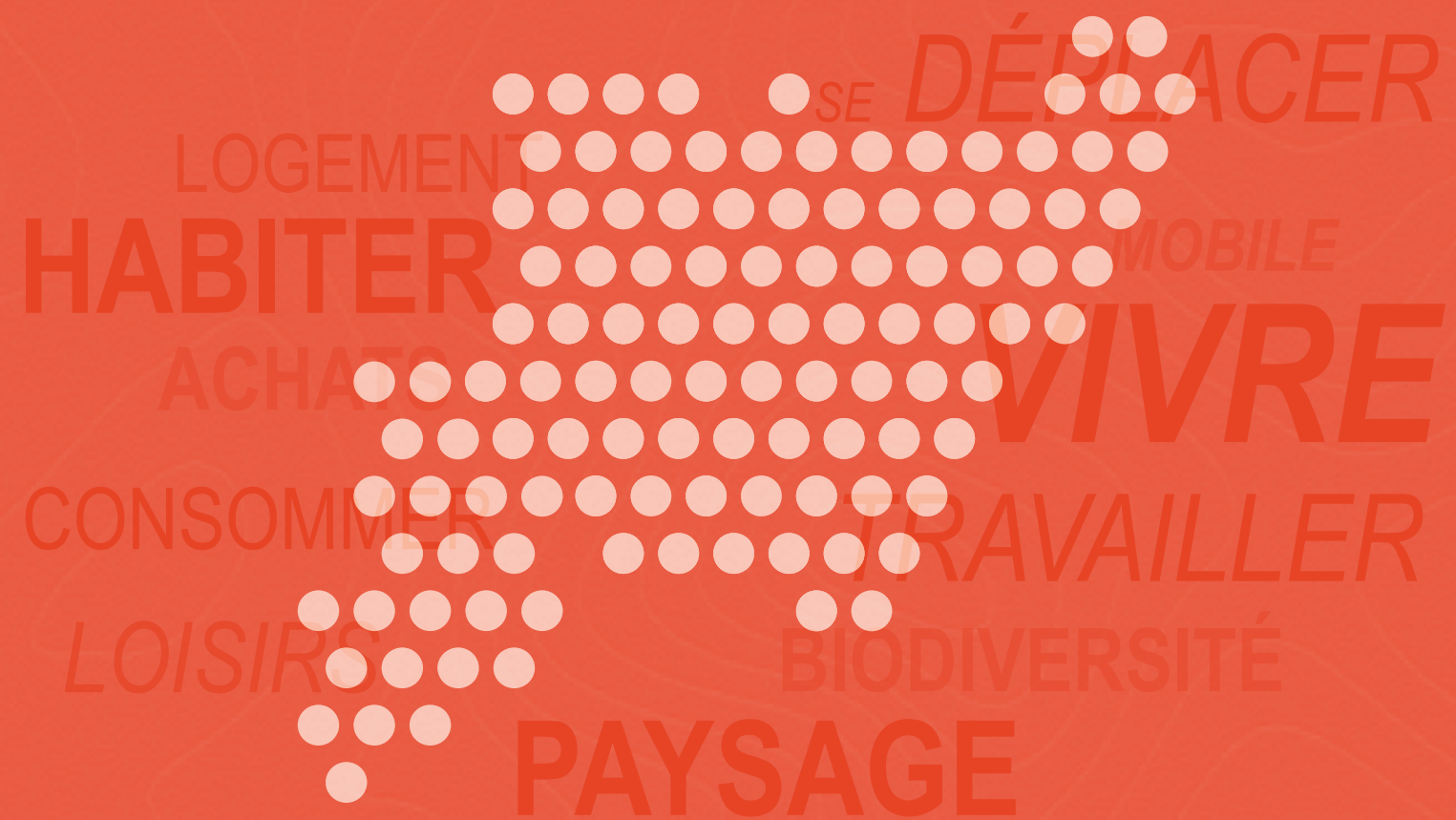
ET JE CONTRIBUE À
L'AVENIR DE MON **TERRITOIRE** SUR
WWW.SCOTAM.FR

Syndicat mixte du SCoTAM
Harmony Park, 11 boulevard Solidarité
57070 METZ - 03.87.39.82.22

Rédaction SCoTAM - réalisation graphique AGURAM - tous droits réservés - octobre 2018



FABRIQUONS LE TERRITOIRE DE DEMAIN



Octobre 2018

Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine

LE SCoTAM. UN TERRITOIRE

Il concerne un vaste bassin de vie autour de Metz.

225
COMMUNES

411 700
HABITANTS

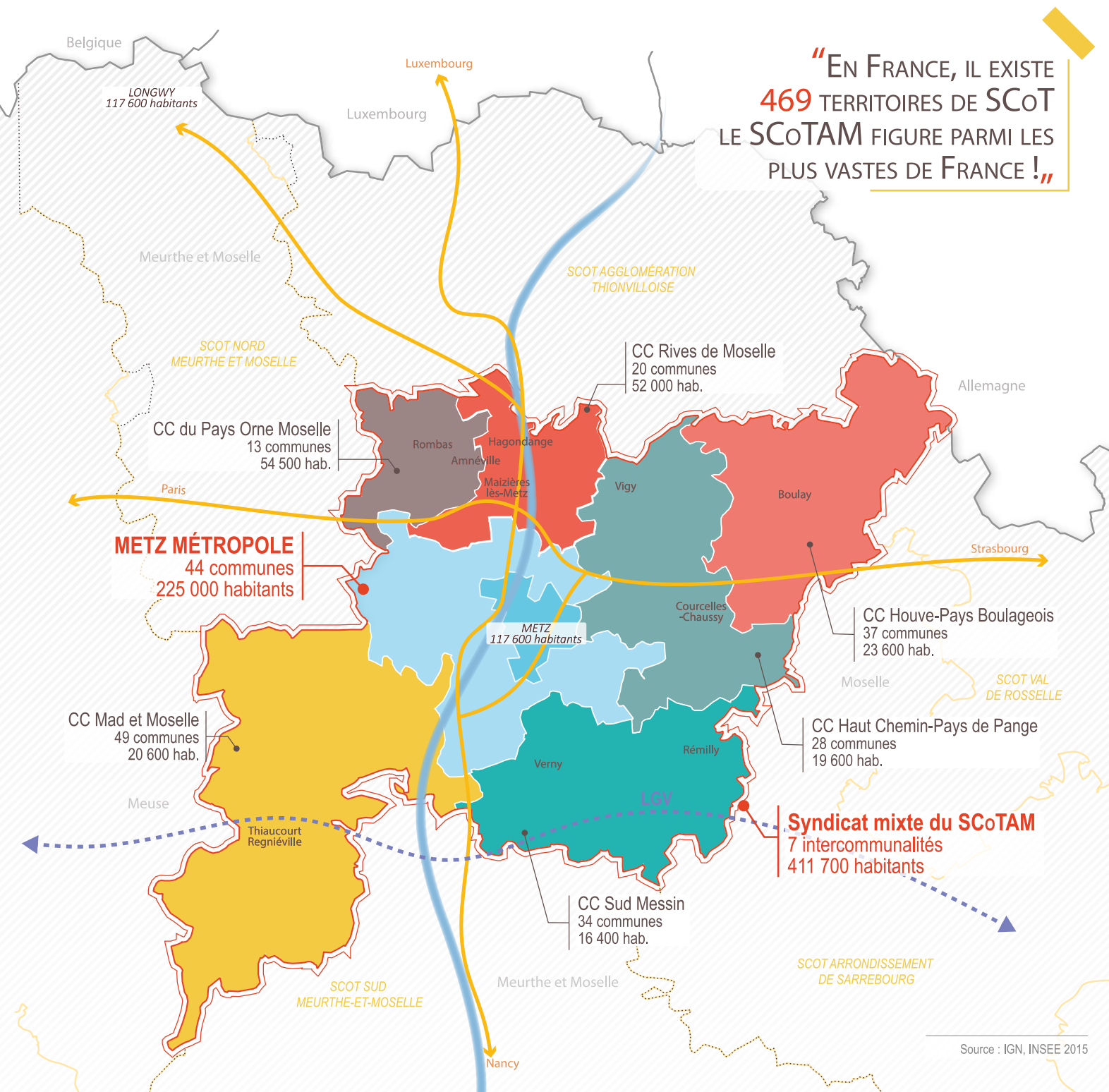
7
INTERCOMMUNALITÉS

1 762 km² sur 2 départements (Moselle et Meurthe-et-Moselle), au carrefour de voies de communication, dans un espace transfrontalier

Une métropole en émergence autour de 3 ambitions (liaisons européennes, écologie urbaine et humaine, Art&Tech)

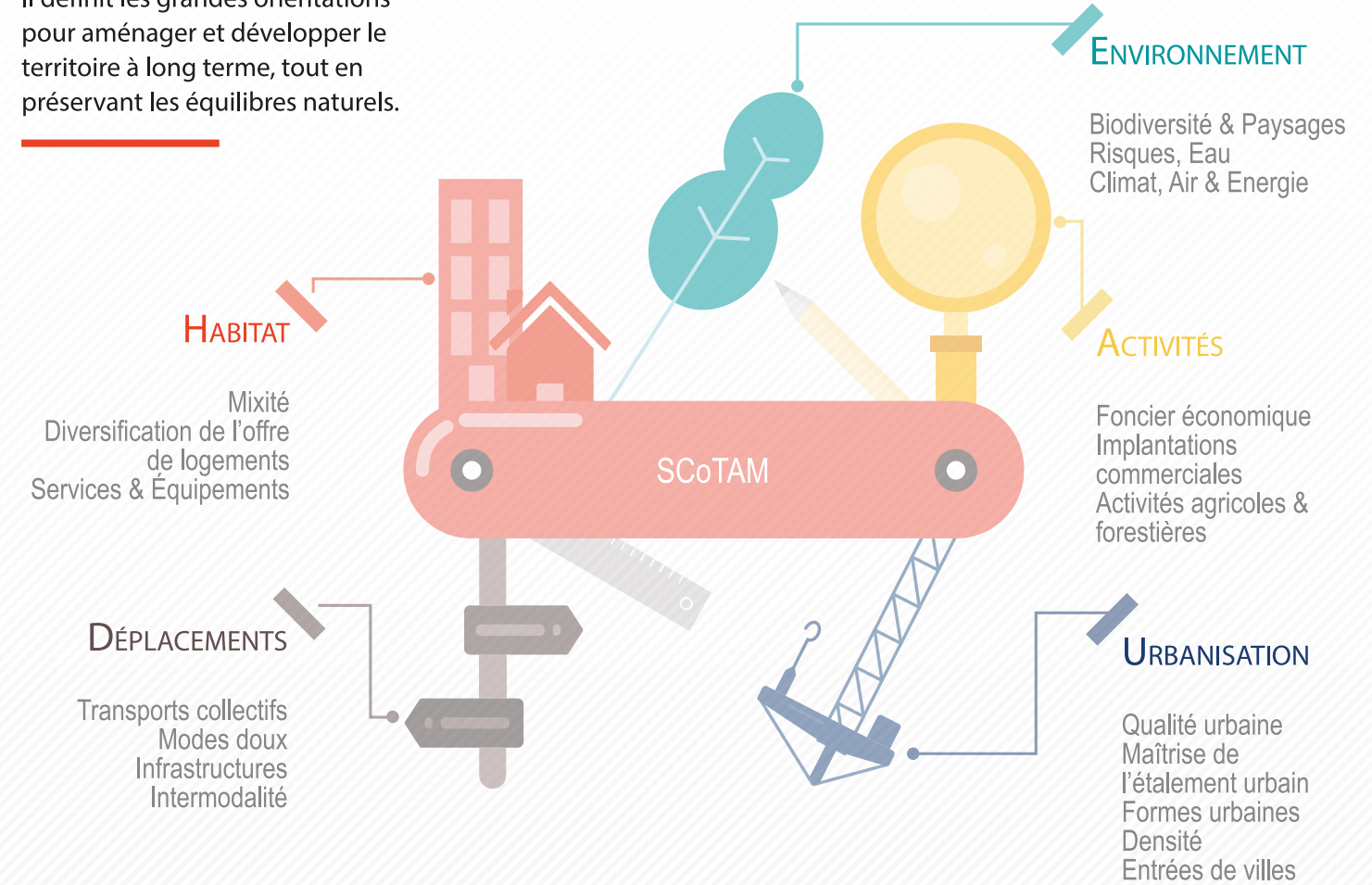
Un territoire dynamique (168 000 emplois, grandes entreprises, équipements métropolitains, universités et grandes écoles) arrimé au sillon lorrain

Une richesse paysagère (7 unités paysagères, 26 % du territoire situé dans le PNR de Lorraine) et écologique



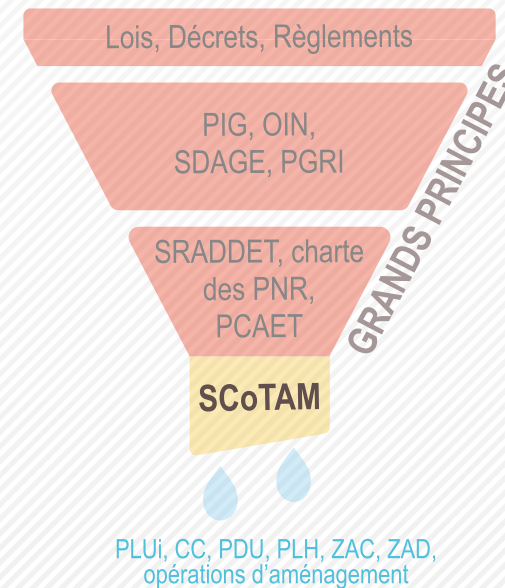
LE SCoTAM. UN PROJET

Il définit les grandes orientations pour aménager et développer le territoire à long terme, tout en préservant les équilibres naturels.



Le SCoTAM est un document charnière entre le local et le régional.

Il se présente sous la forme d'un dossier qui comporte trois éléments majeurs :



LE RAPPORT DE PRÉSENTATION
un état des lieux mettant en évidence les principaux enjeux du territoire.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)
la stratégie retenue pour répondre à ces enjeux.

LE DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)
les leviers à actionner pour mettre en œuvre la stratégie.